



Né en france mais sans papier

Par **NOURDINE**, le 11/09/2011 à 17:19

je suis né en france en 1983 a chalon sur saone,mon père réside toujours en france,possède titre de séjour,mais ma mère vit en tunisie et est sans papiers,a l age de 6ans,forcé par mon père,je suis entré en tunisie et j ai fait toutes mes études en tunisie,j ai maintenant 28ans,j ai un diplôme de technicien en aéronautique et je suis entré en france au mois d aout avec un visa touristique,je désire vivre en france et y travailler,pourriez vous m aider a réaliser ce rêve,malgré la révolution de janvier;il y a le chaos en tunisie,c est invivable,il n y a pas d avenir,toute ma famille est en france,grands parents,oncles,tantes(a part ma mère).Y a t il une chance d avoir un titre de séjour,j ai entendu que si j avais la chance d avoir une promesse d embauche je pourrais avoir un titre de séjour,merci de me renseigner,j attends votre réponse,
amicalement NOURDINE

Par **Domil**, le 11/09/2011 à 17:26

votre naissance en France ne vous apporte aucun droit au séjour particulier (sauf si l'un de vos parents est né en France)
Vous pouvez essayer la régularisation par le travail, mais c'est extrêmement dur. Si votre métier n'est pas dans la liste des métiers sous tension, votre employeur devra prouver ne pas pu trouver d'employé en France.

Par **NOURDINE**, le 11/09/2011 à 17:29

Merci infiniment de votre réponse et je voulais savoir si je pouvais m inscrire dans une faculté ou tout autre centre de formation pour encore mieux apprendre mon métier

Par **Domil**, le 11/09/2011 à 17:34

oui pour l'université, mais pour la formation, ça dépend si elle exige des papiers en règle, mais ça ne changera rien à votre droit au séjour

Par **NOURDINE**, le **11/09/2011** à **17:44**

je vous remercie pour toutes ces informations